



Communiqué de presse  
23 mai 2024

## **Le Cnap se déplace... Et change d'adresse !**



© tous droits réservés

Dès aujourd'hui, retrouvez le **Centre national des arts plastiques** à sa nouvelle adresse, en attendant son installation définitive à Pantin en 2027 :

**CAP 18**  
**189, rue d'Aubervilliers**  
**75018 Paris**

## Cap 18, un site « laboratoire » pour le Cnap

Phase transitoire avant son installation à Pantin en 2027 dans un bâtiment dédié, l'implantation à CAP 18 permet au Cnap de poursuivre son action de soutien aux professionnels de l'art contemporain, d'enrichissement et de diffusion de la collection nationale qu'il conserve.

Avec plus de 7 100 m<sup>2</sup> sur trois niveaux, cet équipement temporaire offre des conditions favorables au développement des activités et à la conduite d'un projet enrichi toujours plus à l'écoute des acteurs du secteur des arts visuels.

Ce site consacre plus de 3 000 m<sup>2</sup> à la conservation des œuvres d'art, 400 m<sup>2</sup> aux ateliers, 730 m<sup>2</sup> pour la régie des œuvres. La documentation représente, de son côté, près de 460 m<sup>2</sup>.

Facilement accessible par les moyens de transport en commun (rer E, métro 7...) et connecté avec un écosystème créatif bien identifié, le Cnap souhaite accueillir largement les professionnels et ses partenaires grâce, notamment, à une salle des commissions de 280 m<sup>2</sup>.

Permettant pour la première fois de rassembler la majeure partie de l'équipe sur un site unique au sein de 1 400 m<sup>2</sup> de bureaux et d'espaces de convivialité, Cap18 va permettre d'inventer et de préfigurer le Cnap de demain.

-----  
Le Centre national des arts plastiques (Cnap) est l'un des principaux opérateurs du ministère de la Culture dans le domaine des arts visuels.

Acteur culturel incontournable, il soutient et encourage la scène artistique dans toute sa diversité et accompagne les artistes ainsi que l'ensemble des professionnels (galeries, éditeurs, restaurateurs, critiques d'art, etc.) au moyen de plusieurs dispositifs de soutien. Il contribue à la valorisation des projets par la mise en œuvre d'actions de diffusion et constitue un centre de ressources pour tous les professionnels de l'art contemporain. Le Cnap acquiert pour le compte de l'État des œuvres d'art dont il assure la conservation et la diffusion auprès d'une très grande variété de bénéficiaires sur l'ensemble du territoire national et à l'international. Établissement sans espace d'exposition propre, le Cnap prête et dépose sa collection, produit des expositions dans le cadre de partenariats et conduit une politique active de recherche et d'édition. Avec près de 107 000 œuvres acquises depuis plus de deux siècles auprès de plus de 22 000 artistes, la collection compose un ensemble unique, représentatif de la variété des courants artistiques à l'échelle internationale, du dynamisme et de l'ouverture de la scène française qui constitue un patrimoine national exceptionnel. Le Cnap est un acteur central de la politique de commande artistique conduite par le ministère de la Culture.

[www.cnap.fr](http://www.cnap.fr)

[www.cnap.fr](http://www.cnap.fr)



### CONTACTS

**Agnès Renoult Communication**  
Saba Agri  
cnap@agnesrenoult.com  
+ 33 (0)1 87 44 25 25

**Centre national des arts plastiques**  
Sandrine Vallée-Potelle  
Cheffe du pôle Communication et relations publiques  
sandrine.vallee-potelle@cnap.fr